

## FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

### *Nouvelle bonification indiciaire*

### *Service déconcentré du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle*

**Arrêté du 17 décembre 2007 modifiant l'arrêté du 10 avril 2007 fixant la liste des emplois ouvrant droit au bénéfice d'une nouvelle bonification indiciaire dans les services déconcentrés du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle au titre de l'année 2007**

NOR : MTSO0710767A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité,

Vu le décret n° 91-1308 du 26 décembre 1991 modifié instituant la nouvelle bonification indiciaire dans les services du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ;

Vu l'arrêté du 10 avril 2007 fixant la liste des emplois ouvrant droit au bénéfice d'une nouvelle bonification indiciaire dans les services déconcentrés du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle au titre de l'année 2007 ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2007 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire dans les services déconcentrés du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

L'annexe de l'arrêté du 10 avril 2007 susvisé est complétée par l'annexe jointe au présent arrêté.

#### Article 2

Le montant de la dépense ainsi occasionnée sera imputé sur le programme 155 « conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail ».

#### Article 3

Le directeur de l'administration générale et de la modernisation des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Fait à Paris, le 17 décembre 2007.

Pour le ministre et par délégation :

Par empêchement du directeur de l'administration générale  
et de la modernisation des services :

*Le sous-directeur des carrières et des compétences,*

D. MATHIEU

ANNEXE

EMPLOIS	DATE D'OUVERTURE du droit	NIVEAU de l'emploi	NOMBRE de points	NOMBRE de points distribués	AFFECTATION	NOMBRE d'emplois
Assistant de service social du personnel	17 décembre 2007	B	25	25	DRTEFP 14/76	1
			25	25	DRTEFP 21	1
			25	25	DRTEFP 45	1
			25	25	DRTEFP 54	1
			25	50	DRTEFP 75	2
			25	25	DRTEFP 86	1
			25	25	DTEFP 974/976	1
Total fonction				200		8